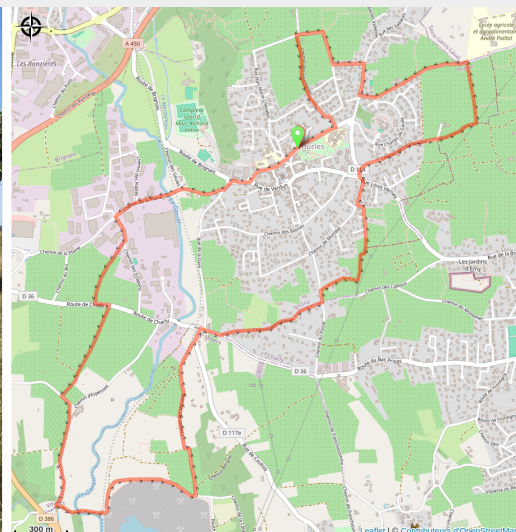


Circuit Gravel 240 - Maison Forte

Rhône



Vergers à Vourles (Destination Monts du Lyonnais)



Parcours de difficulté moyenne entre Vourles et Millery.

Vous longerez une partie de l'ancienne carrière devenue réserve d'eau potable. Vous remonterez ensuite sur Vourles et roulerez dans un paysage de vergers. Enfin vous redescendrez dans le centre du village en longeant Maison Forte, ancienne maison des champs devenue aujourd'hui bâtiment communal abritant différentes structures et associations. Petits points techniques sur le parcours : Attention aux traversées de routes à forte circulation.

Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 45 min

Longueur : 10.6 km

Dénivelé positif : 139 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Vourles

Balisage : Itinéraire gravel bike

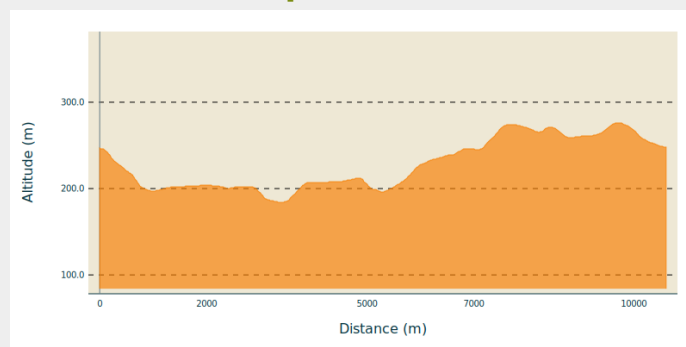
Communes : 1. Vourles

2. Millery

3. Charly

4. Saint-Genis-Laval

Profil altimétrique



Altitude min 184 m Altitude max 276 m

Balise FFC + n° 240 bleu. Attention circuit vert malgré le chiffre bleu. Balisage en cours de suivi. Merci de votre compréhension.

Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : <http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>

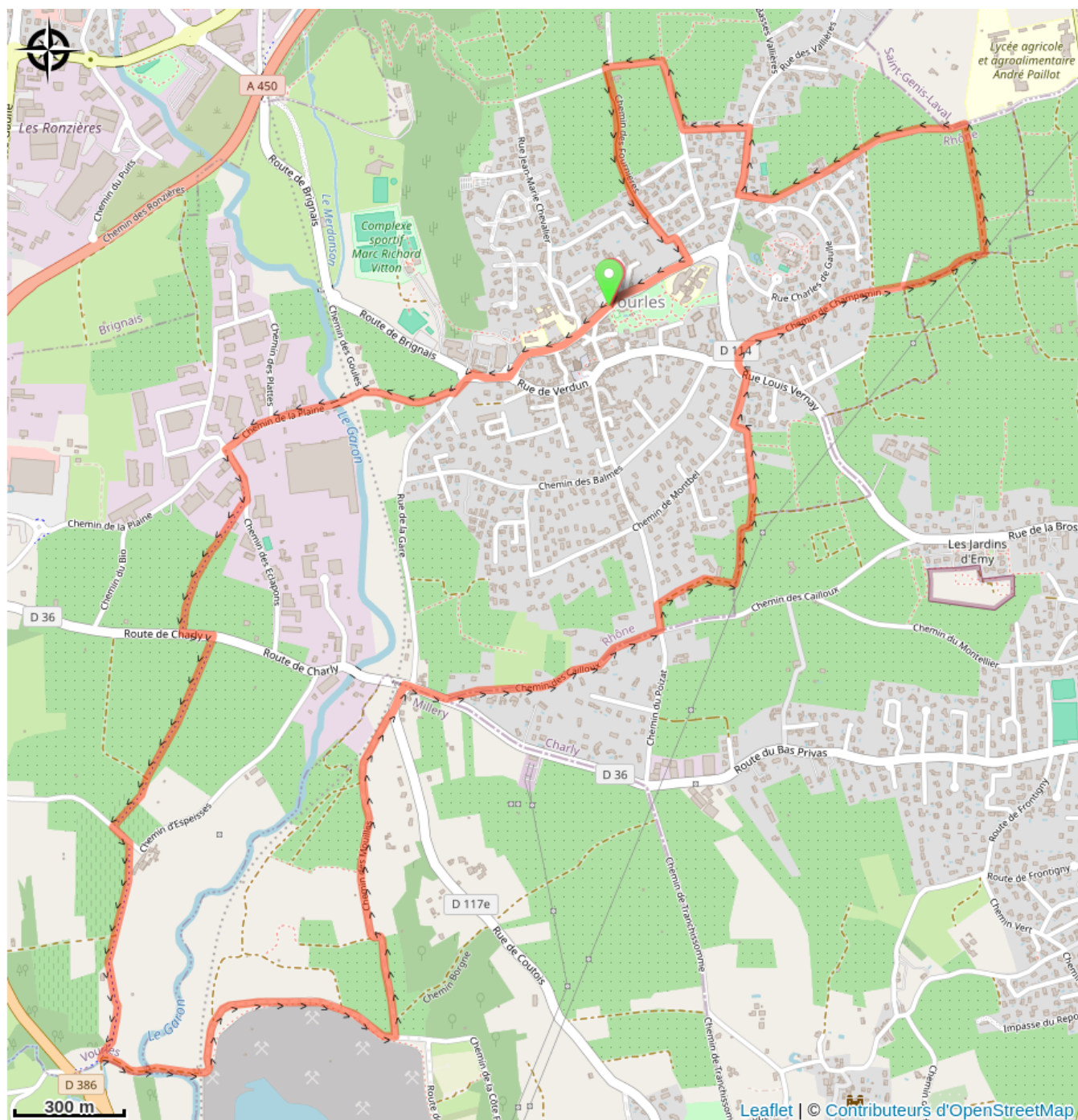
Page facebook : https://www.facebook.com/montsdulyonnaistourisme/?locale=fr_FR

Téléphone : [04 82 90 10 85](tel:0482901085)

Mél : contact@montsdulyonnaistourisme.fr

Instagram : <https://www.instagram.com/montsdulyonnaistourisme/>

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

A la campagne

Déconseillé par mauvais temps

En plein air

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Infos complémentaires

Adaptez votre équipement et le choix du circuit en fonction de votre niveau et de la météo. Ne quittez pas les sentiers.

Pompe pour regonfler les pneus de votre vélo en libre service, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, rue Bertrange Imeldange.

Comment venir ?

Accès routier

TCL : ligne 165 (Oullins - Millery), arrêt "Vourles Place Neuve". Attention, du lundi au samedi, le parking en face de la mairie (rue Bertrange Imeldange) est limité à 1h30 de stationnement (places bleues). Pour un stationnement plus long, se garer sur le parking de Maison Forte (2 rue des Vallières).

Source

Destination Monts du Lyonnais

<http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>